

OBJECTIFS

Être capable de :

- Donner l'alerte et d'utiliser les extincteurs portatifs et les R.I.A avec rapidité et efficacité sur un feu naissant, afin de le maîtriser.
- de servir de guide file et serre file lors de l'évacuation.

TEXTES DE REFERENCE : Code du travail

ORGANISATION

Matériel pédagogique et technique :

Vidéo projection, extincteurs, bac écologique à gaz, ...

Méthode et organisation :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Moyens audio-visuels.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques individuels.
- Mise en place de Feux de différentes classes et utilisation des moyens d'extinction dans une unité mobile incendie.

DUREE DE L'ACTION

- 7 heures (1 journée).
- Recyclage 3.5 heures (1/2 journée)
- De mini 3 à maxi 10 stagiaires par session

PUBLIC VISE

- Personnel d'entreprise pouvant être confronté à la lutte contre l'incendie au moyen d'extincteurs.

PRE REQUIS

- Port des équipements de protection individuels lors de la partie pratique.
- Etre reconnu apte après la visite médicale auprès du médecin du travail.
- Etre âgé d'au moins 18 ans.

EVALUATION

QCM en fin de formation.

Sanction visée :

Attestation de fin de formation Equipier de première Intervention (E.P.I.)

INTERVENANTS

Enseignants qualifiés BR CODE, disposant d'une expérience significative en formation d'adultes et en utilisation professionnelle des moyens de lutte contre l'incendie et d'évacuation.

PROGRAMME

Théorie :

- Principes de combustion (triangle du feu, domaine d'inflammabilité, propriétés d'inflammabilité)
- L'incendie (causes, phases, mode de développement, effets, conséquences, prévention)
- Classes de feu et moyens d'extinction
- Les acteurs de l'évacuation
- L'évacuation
- Règles d'évacuation dans certaines situations

Pratique :

- Visite de l'établissement et découverte des moyens de lutte contre l'incendie
- Exercice pratique d'évacuation d'une pièce enfumée (fumée froide)
- Réalisation d'ateliers pratiques d'extinction sur feux réels ou simulés (bac écologique à gaz, simulation de feu d'armoire électrique, feu de friteuse, ...)
- Echange entre les stagiaires et le formateur sur la réalisation des exercices.

MOYENS

Cette formation est réalisée dans les locaux de l'entreprise. Les moyens mis à disposition par l'OF sont :

- Le parc d'extincteurs portatifs
- Les matériels de réalisation des ateliers (bac écologique à gaz, armoire électrique, mannequin inflammable, pâte à feu, ...)
- Les livrets de formation des stagiaires

Les moyens mis à disposition par le client sont :

Matériel standard

- La salle de formation permettant l'accueil des stagiaires (chaises et tables), du formateur et des matériels, avec un minima de 2m² par stagiaire
- Si possible un tableau blanc ou paperboard
- Un écran de projection ou un mur blanc

Matériel technique

- L'autorisation à réaliser une visite de l'établissement et de ses moyens de secours
- Une zone sécurisée de réalisation de la pratique (environ 15m x 15m)
- Dans la mesure du possible, un point d'eau pour le remplissage du bac écologique à gaz
- Les E.P.I. des stagiaires (chaussures de sécurité, gants, ...)

NB : Un recyclage annuel des Equipiers d'incendie est prévu selon la règle APSAD n°6